



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
COMITE REGIONAL D'Auvergne DE NATATION
ATRIUM – POLE TERTIAIRE D'ACTIVITES
37, AVENUE DE GRAMONT
03200 VICHY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2016 A AURILLAC

Début à 09h15

1. Ouverture de l'Assemblée par Denis CADON Président du Comité Régional

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui. C'est pour moi un grand plaisir de vous retrouver. Merci à Yves TIBLE Président du Comité Départemental du CANTAL qui nous accueille dans cette Maison Départementale des Sports pour y effectuer nos travaux.

Je tiens à saluer la présence :

- Monsieur Michel JABIOL, Adjoint aux sports à la Mairie d'AURILLAC
- Monsieur Vincent HAMELIN, responsable du Service Développement/Formations (FFN)

et présenter les excuses de :

- La DRDJSCS AUVERGNE-RHONE ALPES,
- Monsieur Hervé LEBAS CTS AUVERGNE (actuellement en stage en Italie)

Comme vous le savez, nos travaux se dérouleront selon l'ordre du jour qui vous a été précédemment transmis, aussi je passe la parole à Alain BERGON Secrétaire Général aux fins de procéder à l'appel nominal des clubs et à la vérification des pouvoirs.

2. Appel Nominal des élus du CRAN et des Clubs

Alain BERGON procède à l'appel des membres du comité directeur et simultanément à celui de l'appel nominal des clubs après avoir procédé à la vérification des pouvoirs :

Membres présents

Denis CADON	Président
Alain BERGON	Secrétaire Général
Jérôme LATHENE	Secrétaire Général Adjoint
Claudine CHARMEIL	Trésorière Générale
Daniel CHALMETON	Membre
Stéphane COLOMAS	Vice-président
Christiane COSTE	Membre
Patrick CROISY	Vice-président
Jacques DAUPHINOT	Membre
Dominique DELCHET	Vice-président
Guy LAPORTE	Membre
Valérie MERLE	Membre

Jean Paul NARCE	Vice-président
Patrick SAUVAGNAT	Membre
Laurent SCLAFERT	Membre
Yves TIBLE	Membre
<u>Membres excusés :</u>	
Michèle DESORME	Membre
Juliette PUMAIN	Membre
Grégory NARCE	Membre
<u>Assiste</u>	
Catherine VIROT	Secrétaire Administrative

26/34 clubs sont présents. 25 clubs sont représentés par leurs Présidentes/Présidents ou par les délégués détenant un pouvoir. Un club ne peut participer aux opérations de votes (Vichy Dôme Synchro) celui-ci ayant été créé en début de saison sportive 2015-2016. Le nombre de voix représentées est de 162. La majorité absolue des voix étant de 82 voix, le quorum est largement atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

CD	Clubs	Présidents	Pouvoirs	Représenté par	Licences 2014/2015	Voix clubs	Voix représentées
03	COSNE D'ALLIER C.S	GUILLOIN Laure			60	3	0
	DOMPIERRE A.S.	GABRIEL Christelle			98	3	0
	GANNAT O.N.	BLANCHETETE Georges	X	BRANGER Sébastien	256	7	7
	MONTLUCON ASPTT	PERROT Nathalie			54	3	3
	MONTLUCON NATATION	TOUSSAINT Gilles			344	8	8
	MOULINS AQUAVIE	GARCON Bernadette			259	7	7
	MOULINS N.C	PUYET Mickael	X	CHARIER Christine	175	5	5
	COMMENTRY NERIS NATATION	LAFFAY Irène			128	4	4
	ST GERMAIN A.S.C.	LAPORTE Guy			159	5	5
	VICHY VAN	PATUREAU Colette			737	14	14
	VICHY DOME SYNCHRO	ETAY Véronique			0	0	0
15	AURILLAC A.S.P.T.T	VAZELLE Laurence	X	MEYER Bruno	366	9	9
	LA CANTALIENNE	VIGIER Laurent			80	3	3
	MAURIAE NATATION	POUGET Hélène			117	4	4
43	BRIOUDE NATAT. C.O.	VACHELARD Fabienne	X		279	7	7
	DUNIERES AL				64	3	0
	LANGHEAC C.N	BARAU Gilles	X	CHALMETON Daniel	90	3	3
	LE PUY AGGLO NATATION	BARRY Didier			471	11	11
	LES MARCHES DU VELAY NAT	GAILLARD Hélène			336	8	8
	YSSINGEAUX DAUPHINS	CHANON Henry	X	RENE CHALIER Nadège	48	2	2
63	AMBERT C.N.	SAVINEL Sylvie			649	13	13
	BILLOM ST DIER NATATION				138	0	0
	CHAMALIERES MN	SAUVAGNAT Patrick			635	13	13
	CLERMONT A.S.P.T.T.	RILLAULT Christophe			157	5	5
	CLERMONT FD A.S.S.S	BOURLET Philippe	X	MAYOUX Claude	109	4	4
	ISSOIRE U.S.	LELOUP Hugues	X	LAPORTE Isabelle	270	7	0
	LEMPDES SN	MONEGO Patrick			3	1	1
	LES ANCIZES C.A	ARIETA Ange			161	5	5
	LES COMBRAILLES CN	AUDOUARD Catherine			62	3	0
	RIOM C.N	OSSEDAT Yves			233	6	0
	RIOM NAT. SYNCHRO	NIGGLI Anne			85	3	3
	STADE CLERMONTOIS	BOUDJEMA Virginie			227	6	6
	THIERS S.A	ANGELVY Françoise			155	5	0
	VIC LE COMTE U.S.	DELCHET Dominique			524	12	12
				Total	7529	192	162

3. Election complémentaire des membres du Comité Directeur

Jean Paul NARCE et Guy LAPORTE sont désignés en qualité de scrutateurs par l'assemblée. pour assurer le contrôle des opérations de vote. Deux candidats se présentaient à cette élection complémentaire :

- Pierre Jean PONTVIANNE
- Laurent ROBIN

4. Le plan « Citoyens du Sport » présenté par Vincent HAMELIN (FFN)

Vincent HAMELIN responsable du département des pratiques à la Fédération Française de Natation expose la politique fédérale proposée aux clubs pour la mise en œuvre du plan gouvernemental « Le plan Citoyens du Sport » dans lequel s'intègre le dispositif « J'apprends à nager ».

Un débat s'instaure sur les expériences des clubs. Plusieurs sont intéressés et devraient adhérer à la démarche (en première intention trois clubs de l'Allier et deux en Haute Loire envisagent de s'inscrire dans ce dispositif en 2016).

Denis CADON remercie Vincent HAMELIN pour la qualité de son intervention et souligne l'importance de ce plan pour les clubs. Il encourage les clubs à s'engager dans cette démarche qui devrait leur permettre de nouer des partenariats avec les collectivités locales et conforter leur place dans leur environnement.

Les visuels commentés par Vincent HAMELIN mis en ligne sur le site du CRAN, font l'objet de l'annexe 1 (*CRAN-AG2016-Annexe 1*)

5. La réforme territoriale-Vers une Ligue Régionale AUVERGNE RHONE-ALPES

Denis CADON, Président du comité régional expose le contexte de la réforme territoriale et les réflexions menées au sein de la Fédération pour organiser la fusion des régions et en ce qui nous concerne la création de la Ligue Régionale.

Il présente les éléments caractéristiques de la future région et les principes qui selon lui, devront être mis en œuvre pour organiser la gouvernance de la région.

Il précise que parallèlement à la question de la gouvernance de la région, il conviendra de définir les modalités pour l'organisation des pratiques (toutes disciplines).

Le support de son intervention fait l'objet de l'annexe 2 (*CRAN-AG2016-Annexe 2*)

NOTA: A 10 heures 50 arrivée du club de l'US ISSOIRE portant le nombre de clubs présents à 27 et le nombre de voix à 169.

6. Résultat de l'élection complémentaire des membres du Comité Directeur

Après dépouillement des bulletins, le secrétaire général annonce le résultat du vote :

- | | | |
|--------------------------|----------|-----|
| ▪ Pierre Jean PONTVIANNE | 162 voix | Elu |
| ▪ Laurent ROBIN | 159 voix | Elu |

Le président félicite chaleureusement les deux nouveaux membres élus.

7. Remise des récompenses fédérales

Diplôme de Reconnaissance :

- Valérie MERLE
- Isabelle GODEFROY (absente pour raisons professionnelles. Le diplôme lui sera remis par le Président du comité départemental de l'Allier)

Médaille d'Argent

- Yves TIBLE

Médaille de Vermeil

- Juliette PUMAIN (absente pour raisons familiale. La médaille lui sera remise lors d'un prochain comité directeur)

Fin de travaux de la matinée à 11 heures 55

Reprise des travaux à 14 heures 20

Le secrétaire général procède à un nouvel appel nominal des clubs et note l'absence du club du SN LEMPDES

Nombre de clubs présents : 26
Nombre de voix représentées : 168

Le président accueille Madame Laurence VAZELLE Vice-présidente du CDOS du CANTAL qui représente le président du CROS AUVERGNE.

En ouverture de la partie statutaire de l'assemblée générale, projection d'une vidéo réalisée par Laurent ROBIN pour illustrer l'activité du CRAN tout au long de la saison 2014-2015.

8. Homologation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 Mars 2015

Soumis au vote des représentants des clubs, ce PV est adopté à l'unanimité.

9. Adoption des décisions du Comité Directeur depuis le 01 Juin 2015

Les PV des comités directeurs des 01 Juin 2015 – 09 octobre 2015 – 11 décembre 2015 n'appelant aucune remarque, ni réserve particulière sont adoptés à l'unanimité.

10. Rapport moral d'activités du Secrétaire Général

Invité par le Président du Comité Régional à la poursuite des travaux définis par l'ordre du jour, Alain BERGON, Secrétaire Général présente son rapport moral d'activités.

Le rapport annexé au présent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

11. Présentation des rapports d'activités des commissions régionales

Les rapports des commissions ayant été diffusés en amont aux clubs et mis en ligne sur le site internet du CRAN font l'objet de l'annexe 3 (*CRAN-AG2016-Annexe 3*)

Chaque responsable intervient tour à tour pour présenter un rapide bilan de la saison sportive concernée.

Commission Natation Course

Denis CADON commente les travaux animés par Stéphane COLOMAS et souligne les principaux résultats obtenus.

Commission Natation Synchronisée

Valérie MERLE apporte quelques précisions sur la venue de l'Equipe de France de Natation Synchronisée au Puy en Velay.

Présentation d'une vidéo réalisée par Eléonore VALADE à l'occasion du stage de l'Equipe de France au Puy-en-Velay en préparation des championnats du Monde.

Commission des Maîtres

Dans le rapport de la commission, il est signalé un oubli concernant les Championnats de France Interclubs Maîtres qui se sont déroulés à SAINT VICTOR au mois de Janvier 2015. Concernant, le nombre de clubs aux Championnats d'Auvergne Maîtres, il convient de lire 17 clubs présents et non 2170.

Commission Eau libre

Intervention de Jean Paul NARCE concernant la participation de l'Auvergne à la prochaine Coupe de France des régions « Eau Libre ». Denis CADON rappelle que depuis le début du mandat il soutient l'idée de la participation d'une sélection régionale et encourage les clubs à s'organiser.

Jean Paul NARCE fait appel aux bénévoles ou élus pour participer au travail de la commission Eau Libre et rappelle l'organisation d'une session de formation des officiels prévue le mardi 15 Mars 2016 à CHAMALIERES.

Commission Water -Polo

Patrick SAUVAGNAT remercie l'implication du NC MOULINOIS dans les actions organisées par le CRAN et en particulier l'engagement d'équipes dans les Championnat d'Auvergne alors que le club est engagé dans d'autres championnats.

Il se félicite que l'Auvergne pourra présenter une équipe à la Coupe de France des Régions (14 ans) prévue à CAMBRAI. Cette sélection participera à un regroupement prévu à ANNONAY le 28 Février 2016.

A noter que pour l'appuyer dans l'animation de la discipline, il sera secondé par Oussama BOUHADIDA nommé vice-président de la commission.

Commission ENF

Jérôme LATHENE présente le bilan ENF pour la saison 2014-2015.

Intervention de la représentante du NC MOULINOIS qui souhaite avoir des précisions sur la mise en place en du POLONAT.

Il lui est précisé que cette pratique ne fait pas partie du programme ENF et que les épreuves pour le water-polo sont maintenant proposées au niveau de la région.

Alain BERGON précise qu'il a été proposé aux clubs de l'Allier d'engager des jeunes sur des sessions de POLONAT. Denis CADON propose que la commission water-polo prenne en charge cette question pour envisager des sessions à la maille de la région la saison prochaine.

Commission des Officiels

Guy LAPORTE présente le bilan de la saison passée.

Un échange est engagé à l'initiative du président suite à l'envoi aux clubs de l'impact financier de la mesure décidée lors de l'AG précédente visant à inciter les clubs à mettre à disposition des officiels pour les jurys lors des compétitions organisées par le CRAN.

Denis CADON précise que le but de cette information était de faire réagir les clubs et d'essayer de trouver tous ensemble le bon système pour que toutes les compétitions puissent être dotées de jurys adaptés aux besoins.

Après un large débat, Denis CADON rappelle qu'il a demandé aux clubs de faire des propositions pour d'autres solutions alternatives.

NOTA : Départ à 16 heures 00 de la représentante du STADE CLERMONTOIS NATATION

Nombre de clubs présents : 25

Nombre de voix : 162

Commission des Organisations

En complément des éléments communiqués par Dominique DELCHET, Denis CADON rappelle que des conventions d'organisations ont été mises en place pour les compétitions interrégionales (reversement entre 14 et 20% du montant des engagements) et qu'un système de participation forfaitaire est également prévu pour les clubs qui organisent des compétitions régionales (50€ par réunion)

Commission ERFAN

Stéphane COLOMAS se félicite de la réussite des formations des brevets fédéraux (BF). C'est un outil de développement important. Il annonce également la mise en place prochaine d'une nouvelle formation d'éducateur « Nager Forme Santé »

Commission Nager Forme Santé et Médicale

Patrick CROISY présente son activité sur les différents dossiers de son champ d'intervention. Il souligne la bonne collaboration des clubs et des parents pour la préparation des dossiers des nageurs inscrits sur des listes ministérielles.

Tous les rapports des commissions sont annexés au présent procès-verbal.

12. Compte rendu financier 2015

Claudine CHARMEIL, Trésorière Générale, présente les faits marquants de la saison qui ont impactés les finances du CRAN.

En l'absence de l'expert-comptable de la société SEREC, Monsieur Marc ALIBERT, la présentation détaillée des comptes est assurée par la diffusion d'une vidéo qui fait l'objet de l'annexe 4 (CRAN-AG2016-Annexe 4). En conclusion Monsieur Marc ALIBERT souligne la bonne gestion de l'équipe du CRAN et relève notamment que fin 2011 les fonds associatifs du CRAN était négatifs (47 K€) alors qu'à fin 2015 ils sont maintenant positifs à + 108 K€.

Le compte de résultats 2015 présente un solde créditeur de 51 265.33€. Il est affecté à autres réserves. A noter que l'ensemble des documents comptables ont été remis aux clubs et sont téléchargeables sur le site internet du CRAN (compte de résultat, balance, grand livre, comptes annuels 2015).

Le compte de résultat joint, est adopté à l'unanimité aux nombres de voix des clubs présents (162)

13..Adoption des tarifs 2016-2017

Tarifs financiers pour la saison sportive 2016-2017

Engagements :

Le Président propose de maintenir en l'état les tarifs des engagements (idem à ceux de la saison sportive 2015-2016 sauf aménagements pour la natation synchronisée).

Tarifs des licences (sous réserve du vote par l'AG Fédérale – 22/24Avril 2016 à DIJON)

- Tarif réduit : 21.70€
- Plein tarif : 35.40 €

Pas d'augmentation de la part régionale.

Ristourne aux comités départementaux

- 2€ par licence

Absence d'Officiels : sera adapté en fonction des réflexions à venir.

Aides aux participations aux Championnats Nationaux : sera adapté en fonction du programme sportif fédéral 2016-2017

Remboursement des frais : le tarif est fixé à 0.35€/km

Ces propositions mises aux voix des clubs présents sont adoptées à l'unanimité (162 voix) et annexées au procès-verbal.

14.. Présentation du budget prévisionnel

La Trésorière Générale présente le budget prévisionnel pour la saison sportive 2016/2017 en incluant les propositions des tarifs précédemment votées par l'Assemblée Générale.

Le budget est adopté à l'unanimité des voix des clubs présents (162 voix)

15.. Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence d'Anne LAMARTINE (excusée), Gilles TOUSSAINT vérificateur aux comptes commente le rapport établi de concert par les deux vérificateurs aux comptes, et propose de donner quitus à la trésorière pour la bonne gestion des comptes 2015.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (162 voix)

16. Nomination des vérificateurs aux comptes

Anne LAMARTINE et Gilles TOUSSAINT sont proposés d'être reconduits dans leur tâche, aux fins d'assurer les fonctions des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

18. Intervention de clôture de Denis CADON – Président du Comité Régional

Denis CADON indique que plutôt qu'un long discours pour expliquer les actions menées en lien avec le Plan de Développement 2013-2016 adopté en début de mandat, il a choisi de présenter une vidéo qui rappelle l'ensemble des engagements pris et les réalisations après trois années de mandat. Chaque délégué des clubs Auvergnats est invité à juger de lui-même si les engagements pris ont été tenus.

A 17h15, Denis CADON, Président du Comité Régional Auvergne Natation clos l'assemblée générale et convie l'ensemble des participants à venir partager le verre de l'amitié offert par le comité départemental du CANTAL.

Alain BERGON
Secrétaire Général



Denis CADON
Président



Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général

Après m'être longuement interrogé sur ce que devait être le contenu de ce rapport moral et d'activités, j'ai pensé qu'il fallait avant tout mettre l'accent sur les aspects positifs que le Comité Régional Auvergne Natation a su développer au cours de la saison sportive 2014-2015, sans pour autant minimiser ce que je pourrais considérer comme quelques regrets.

LE FONCTIONNEMENT DU COMITE REGIONAL

Au cours de la saison sportive écoulée les instances dirigeantes du Comité Régional Auvergne Natation se sont rassemblées à dix sept reprises :

- Une réunion plénière de rentrée sportive
- Quatre réunions de Comité Directeur
- Douze réunions de bureau directeur élargi sous forme de CONFTEL

A l'issue de chacune de ces réunions, les PV, consultables sur le site du CRAN ont systématiquement été adressés à l'ensemble des clubs, des comités départementaux et des membres du Comité Directeur en application de nos dispositions statutaires. Il en a été de même pour ceux réalisés par les différentes commissions mises en place et qui se sont réunies tout au long de la saison sportive en fonction des besoins de tout un chacun.

LES CLUBS – LES LICENCES – LES CLUBS LABELLISES

Si le nombre de clubs est resté stable (**32** clubs affiliés) et malgré, une très légère érosion de son capital licenciés (**7529** contre **7543**) le Comité Régional a continué d'amplifier en direction des clubs le développement de sa politique initié dans son plan quadriennal.

En effet, indépendamment des clubs déjà labellisés (**3**), le tiers des clubs (**11/33**) a intégré le dispositif « **Validation des 100 % licences** » permettant à ces derniers de pouvoir bénéficier de tarifs privilégiés.

Au cours de la saison 2014-2015, **quatre** clubs répondant au pré requis ont été labellisés par la Commission Régionale portant à **sept** en fin de saison sportive l'ensemble des clubs Auvergnats labellisés à savoir :

Label National

CHAMALIERES MONTFERRAND NATATION

Label Formateur

MONTLUCON NATATION – VICHY VAL D'ALLIER NATATION

Label Animation

ASC SAINT GERMAIN – AS DOMPIERRE NATATION – COMMENTRY NERIS NATATION

Label Animation – Nagez Forme Santé

US VIC LE COMTE

Auvergne – Rhône-Alpes

S'il est prématuré à ce jour de vouloir faire état de l'impact global de ce dispositif, il convient de mettre en exergue qu'il a généré une certaine dynamique puisque nous sommes en passe d'atteindre à ce jour le cap des **8000 licenciés**.

Il n'est pas inutile toutefois de rappeler que la licenciation de tous les adhérents est à rechercher au regard des règlements et dispositions statutaires de notre Fédération, d'autant que la labellisation des clubs oblige stricto sensu dans ses pré requis le respect de cette règle.

C'est pourquoi le précepte **1 adhérent = 1 licence** doit rester de mise au sein des clubs.

LES COMMISSIONS REGIONALES

Je ne rentrerais pas dans le détail sur les différentes interventions qui vont vous être présentées tout à l'heure par les Présidentes/Présidents des **16** commissions régionales mises en place depuis le début du mandat et dans lesquelles sont impliquées avec des fonctions plus ou moins conséquentes l'ensemble des bénévoles élus au sein du Comité Directeur. Sans vouloir minimiser les autres fonctions dévolues à chacun des responsables, juste quelques points particuliers qui méritent attention.

LA COMMUNICATION

Même si cela génère des charges de travail conséquentes, notamment au plan du suivi (mises à jour et actualisation du site), nous nous sommes efforcés d'apporter toutes les simplifications qui peuvent alléger les tâches administratives dans la gestion de vos clubs grâce à :

- La mise en ligne quasi quotidienne d'informations sur le site internet du CRAN,
- la diffusion régulière de « nouvelles » aux inscrits de notre « newsletters » et dont nous pouvons qu'inviter d'autres personnes à venir nous y rejoindre.

Par ailleurs, la présence du Comité Régional sur les réseaux sociaux suite à l'ouverture du groupe Facebook, mais aussi sur Twitter nous a permis d'asseoir encore un peu plus notre crédibilité (tant interne/qu'externe) mais aussi de pouvoir multiplier les échanges.

Promouvoir le sport, la natation, ses valeurs est resté un des fils conducteurs des priorités du Comité Régional. Tous les moyens de communication utiles ont été développés. La très nette hausse de fréquentation de notre site internet montre bien que les efforts déployés par voie de presse, par la communication autour des bassins mais aussi par les bons résultats de nos athlètes français portent leurs fruits.

LES OFFICIELS

Même si nous avons réussi à gérer trop souvent en équilibre les compétitions arrêtées par les différents calendriers sportifs,

- 14 compétitions régionales
- 3 compétitions Inter régionales
- 2 compétitions nationales

Les officiels dans le domaine de la Natation Course ont été de moins en moins nombreux.

Par voie de conséquence, la gestion des compétitions est revenu trop souvent aux mêmes, d'autant qu'à ces manifestations, sont venues s'intégrer celles organisées en Auvergne par les autres fédérations affinitaires (UNSS – FFSU – FFH- FFSA etc.....)

Il est donc impératif et vital que les clubs mobilisent parents, dirigeants, afin de leur donner envie de s'investir dans l'activité de leurs enfants, car sans jury = pas de compétitions. Cela est valable essentiellement pour la discipline évoquée ci-dessus, mais on ne doit pas pour autant négliger dans le cadre du développement des pratiques que nous avons mis en œuvre, la Natation Synchronisée, le Water-polo, mais aussi l'Eau libre.

LES SELECTIONS REGIONALES

A la suite de trois importants stages de niveaux différents, organisés au cours de la saison sportive (deux à l'étranger - le 3^{ème} sur VICHY) nos nageuses/nageurs sélectionnés répondant aux critères qui avaient été définis par la Commission Sportive régionale ont participé à

- la Coupe de France des Régions qui s'est déroulée à CHARTRES,
- la 9^{ème} édition de l'OPEN DE FRANCE DE VICHY VAL D'ALLIER

LA FORMATION

Indépendamment du calendrier des formations mises en place qui vous seront développés par le Président de la Commission ERFAN, la reconnaissance de l'intégration de l'ERFAN comme organisme de formation du CRAN mérite attention.

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT SPORTIF 2013-2016

Notre plan quadriennal de développement contractualisé avec le Conseil Régional Auvergne nous a permis de pouvoir engager et financer des actions au profit de la Natation Régionale et ce jusqu'à la fin de l'olympiade.

FUSION DES REGIONS – REFORME TERRITORIALE

Comme cela en a été l'objet ce matin autour d'un très large débat initié par notre Président, il n'est pas inutile de rappeler que dès le mois de septembre 2014, l'ensemble des acteurs de la Natation Auvergnate ont été sensibilisé sur ce thème majeur. A cette époque, leur attention avait été attirée sur l'impact que cette réforme était susceptible de générer au sein des différentes fédérations compte tenu des informations discordantes qui avaient été portées à notre connaissance. C'est en septembre 2015 lors de la réunion plénière de rentrée que le débat a été largement ouvert et qu'à ce jour, il est au centre de nos réflexions.

LE PACTE COMMUN DE PROGRESSION (PCP)

Dans le cadre d'une démarche fédérale le bureau directeur du CRAN assisté du CTS AUVERGNE a été auditionné par une délégation de trois personnes désignée par la FFN (Président de région – Cadre technique – Salariée FFN) dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Commun de Progression. Ce pacte passé entre la FFN et l'ensemble des Comités Régionaux et qui s'inscrit dans le projet fédéral 2013-2016 a pour finalité, de faire s'épanouir harmonieusement la "Natation" sous toutes ses composantes.

QUELQUES REGRETS

Liste des nageurs classés

Pour répondre aux exigences du Ministère des Sports, une sélection plus restreinte des nageurs classés a été faite par la DTN, ce qui a conduit au rejet de plusieurs nageurs Auvergnats qui avaient réussi les performances demandées par la FFN. C'est ainsi que sur les onze nageuses/nageurs inscrits précédemment seulement six ont été retenus. (5 en liste espoirs – 1 en liste jeunes).

« Savoir Nager » - J'apprends à nager »

Deux clubs seulement se sont engagés dans ce dispositif, contre quatre au cours de la saison précédente. Faute de temps en période estivale, mais surtout par manque de garanties d'équilibre budgétaire dans le montage des dossiers – certains clubs n'ont pas souhaité renouveler leur participation à ce concept. Les nouvelles orientations gouvernementales définies au travers du plan « Citoyens du Sport » qui vous ont été présentés et détaillés ce matin par Vincent HAMELIN (*) devraient permettre à de nombreux clubs de s'inscrire à court terme dans cette démarche.

(*) Responsable à la FFN du service ENF/Savoir Nager au sein de la structure DEVELOPPEMENT/FORMATION.

CONCLUSION

Avant de clôturer ce bref rapport moral et d'activités, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui participent au bon fonctionnement de votre Comité Régional.

Tout d'abord les membres du Comité Directeur et en particulier les responsables des commissions régionales qui œuvrent dans l'intérêt général de notre Comité Régional.

Merci à l'ensemble de nos salariés, Cathy, Eléonore et Bastien pour toutes les fonctions que nous leur assignons, bien souvent dans l'urgence, mais aussi pour l'aide et la confiance accordée à l'exigence des sollicitations du secrétaire général,

Merci à Claudine notre trésorière générale pour la rigueur avec laquelle elle conduit les finances de notre Comité Régional,

Merci à Hervé notre CTS, mais aussi notre référent régional « labellisation » pour l'aide qu'il m'apporte dans certains domaines complexes, notamment pour ce qui concerne le plan technique,

Merci enfin à notre Président Denis CADON pour la confiance qu'il accorde à son secrétaire général dans les tâches quotidiennes qui incombent à sa fonction.

Beaucoup de choses ont été faites depuis juillet 2012, et il en reste encore beaucoup à faire. Mais sachons apprécier à sa juste valeur, le chemin parcouru grâce à l'ensemble de toute l'équipe du Comité Régional (élus bénévoles, salariés, cadres techniques etc.)

« Il n'y a pas de raison sans passion, et il ne devrait pas y avoir de passion sans raison »

La Natation « AUVERGNATE » a un cœur qui bat. Ce cœur ; c'est le club, c'est vous, car sans vous, ne serions pas là réunis ce jour. C'est pourquoi, nous ne pouvons que vous convier à participer au prochain congrès fédéral qui se tiendra à BORDEAUX en juin prochain, ou le thème vous sera entièrement consacré puisqu'il s'intitulera

« Le développement de mon club »

Alain BERGON
Secrétaire Général

Compte de résultat au 31 décembre 2015 (Définif suite CD du 12 février 2016 pour AG du 27 février 2016)

CHARGES		Réalisé 2015	Prévisionnel "AG" 2015	PRODUITS		Réalisé 2015	Prévisionnel "AG" 2015
N° de com	60 - ACHATS	4 239,83 €	4 850,00 €	N° de com	70 -VENTES OU ADHESIONS	418 782,50 €	372 000,00 €
606140	Fournitures de carburant	133,08 €	400,00 €	706100	Formations "ERFAN & CRAN"	19 255,00 €	15 000,00 €
606310	Equipements des Sélections	1 332,00 €	1 800,00 €	706200	Participations stages CRAN	27 477,60 €	28 500,00 €
606400	Fournitures (administratives et autres)	1 799,23 €	2 000,00 €	706300	Engagements	31 352,00 €	30 000,00 €
606410	Photocopies	975,52 €	650,00 €				
606800	Equipements Publicitaires			706600	Participations CREA 2014-2015	5 400,00 €	5 000,00 €
	61 - SERVICES EXTERIEURS	31 775,43 €	29 700,00 €				
611000	Sous-traitance	3 149,25 €	1 500,00 €	706700	Championnats interrégionaux	40 926,00 €	22 000,00 €
611100	Centre régional d'entrainement	20 665,80 €	21 000,00 €	708210	Licences	261 402,00 €	243 000,00 €
613201	Location bureau Siège	1 701,85 €	1 650,00 €	708400	Prest CREPS + Mise à disposi	28 400,00 €	25 000,00 €
613500	Location photocopieur	3 009,60 €	3 050,00 €	708800	Remboursement frais engagés	506,90 €	
613510	Location voitures	617,23 €	800,00 €	700810	Remboursement agefos	216,00 €	
615510	Entretien matériel	841,18 €	500,00 €	708320	Cession de Materiel aux Clubs	84,00 €	
615600	Maintenance informatique	1 396,05 €	1 000,00 €				
616000	Assurance RC	84,47 €	100,00 €	628111	Ristourne licences FFN	3 763,00 €	3 500,00 €
618300	Documentations Techniques	310,00 €	100,00 €				
	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	295 784,06 €	284 600,00 €	74	SUBVENTIONS	59 351,00 €	68 800,00 €
622600	Expert Comptable	3 437,29 €	3 400,00 €				
622600	Conseil Juridique	1 128,00 €	1 500,00 €	741000	Subvention Conseil Régional (C)	22 951,00 €	20 000,00 €
622310	Récompenses	6 201,62 €	4 500,00 €	740000	Subvention DRJCS/CNDS	24 000,00 €	23 000,00 €
625100	Remboursements kms	6 898,80 €	6 000,00 €	740000	Reversement FFN engagement Open		20 000,00 €
625110	Commissions Repas & Hébergement	2 707,59 €	2 500,00 €	742000	Conseils Départementaux	900,00 €	1 000,00 €
625130	Frais AG FFN + Réunions Présidents	873,93 €	1 500,00 €	742000	Subvention Conseil Régional (N2 Hiver)		
625500	Organisation de Stages Régionaux	56 563,68 €	52 000,00 €	742000	Subvention Conseil Régional (C)	800,00 €	800,00 €
625505	Stages CREA Déplacements	2 203,13 €		743000	Subvention Inter-Région	2 700,00 €	
625510	Déplacement Coupe de France FFN N	7 760,90 €	8 000,00 €	743100	Subvention "Aide a l'emploi"	4 000,00 €	
625600	Missions & déplacements	417,70 €	1 000,00 €				
625700	Frais comité directeur	2 512,41 €	1 500,00 €	744000	Subvention FFN "Aqua Santé"	4 000,00 €	4 000,00 €
625710	Officiels Repas & Hébergement	7 459,90 €	9 000,00 €				
626100	Frais postaux	319,67 €	300,00 €				
626200	P & T , Tél , Internet	3 315,63 €	3 750,00 €				
627500	Frais bancaires	50,49 €	50,00 €				
628100	Cotisations / abonnements	311,00 €	400,00 €				
628110	Licences FFN/ Transferts	155 760,70 €	146 000,00 €				
628112	Ristournes Comités Départementaux	15 173,00 €	16 000,00 €				
628113	Reversement engagement IR FFN CE 10%	4 334,60 €	2 200,00 €				
628114	Conventionnement Organisateur rég	8 354,02 €	5 000,00 €				
628115	Reversement 100 % Licences	10 000,00 €					
628115	Reversement FFN engagement Open		20 000,00 €				
	63 - Impôts et Taxes	479,10 €	400,00 €		75 - AUTRES PRODUITS	14,82 €	- €
633300	Formation continue	479,10 €	400,00 €				
	64 - FRAIS DE PERSONNEL	103 893,50 €	97 950,00 €	758000	Produits divers de gestion	14,82 €	
641100	Rémunérations	76 037,41 €	64 000,00 €				
641110	Salaires Formateurs	1 596,05 €	5 700,00 €				
641200	Congés Payés	-1 488,75 €	2 850,00 €				
645100	Charges patronales	27 464,68 €	23 500,00 €				
645500	Charges sociales sur Congés Payés	-595,49 €	1 100,00 €				
647500	Services médicaux	273,60 €	300,00 €				
648100	Formations techniques	240,00 €					
648400	Formations Salariés	366,00 €	500,00 €				
645800	Protocole Transactionnel						
	65 AUTRES CHARGES	511,10 €	150,00 €		76 -PRODUITS FINANCIERS	646,10 €	500,00 €
651600	Sacem	511,10 €	150,00 €	768000	Intérêts	646,10 €	500,00 €
	66 CHARGES FINANCIERES						
661600	Interets						
	67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP	22 028,43 €	550,00 €	772000	Produits exercice antérieur		
671000	Charges Exceptionnelles	4,81 €		781500	Reprise de Provisions	15 000,00 €	3 000,00 €
671800	Autres Charges Exceptionnelles (LSN)	16 182,36 €		787500	Reprise de Provisions (LSN)	16 182,36 €	
681120	Dotations amortis.	841,26 €	550,00 €				
681500	Dotations Provis.Risques & Ch,Exploi	5 000,00 €					
681740	Dotations Provis. pour Risques						
687500	Dotations Provis. pour Créances						
	TOTAL DE L'EXERCICE	458 711,45 €	418 200,00 €		TOTAL DE L'EXERCICE	509 976,78 €	444 300,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	51 265,33 €	26 100,00 €		RESULTAT DE L'EXERCICE		
862000	Don (prestation)	3 102,00 €		862000	Don (prestation)	3 102,00 €	
	TOTAL GENERAL	509 976,78 €	444 300,00 €		TOTAL GENERAL	509 976,78 €	444 300,00 €

TARIFS FINANCIERS
Saison 2016/2017

Licences

Conformément à l'article 22 Titre VI du règlement intérieur et au vote de l'Assemblée Générale fédérale en date du Samedi 27 Février 2016

Les tarifications sont les suivantes : assurance comprise 0,23€ et 0,12€ pour les 0/6 ans

La période de prise de licences (via EXTRANAT) se situe entre le :

16 Septembre 2016 au 15 Septembre 2017

Natation Course/Eau Libre - Natation Synchronisée -
Plongeon - Water Polo - Maîtres - Autres activités (2)

Part Régionale pour le Comité d'Auvergne	Plein tarif	13.80 €
	Tarif réduit (1)	8.90 €
FFN (proposition soumise au vote de l'AG fédérale)	Plein tarif	21.60 €
	Tarif réduit (1)	12.80 €
TOTAL	Plein tarif	35.40 €
	Tarif réduit (1)	21.70 €

(1) Tarif réduit : ENF, activités d'éveil (10 ans et moins - nés en 2007 et après), licences d'Eté

(2) Natation Bien être, récréatives, remise en forme et détente

Licence "SAVOIR NAGER" : Tarif unique 15 € sur tout le territoire. Le montant de la part régionale fixée réglementairement par la FFN (*) sera retourné aux clubs organisateurs de l'opération "Savoir Nager" dès la réception de la copie intégrale du compte rendu qui doit être transmis à la FFN par les clubs en application du cahier des charges fédéral.
(*) 2.40€ au titre de la saison sportive 2016-2017

Ristourne par le CRAN aux Comités Départementaux

Licences (nouvelle ou renouvellement)	
Plein tarif et demi tarif	2.00 €

Mesures tarifaires applicables pour les clubs sur la partie LICENCE

Ne sont pris en compte que les clubs affiliés l'année précédente avec un minimum de 50 licenciés

Club affilié

Ristourne de **25%** sur la part régionale pour l'accroissement de licences par rapport à la saison précédente (uniquement sur la part supplémentaire).

Club "100% Licences"

15% de ristourne sur la part régionale des licences jusqu'au nombre de licences de la saison passée, puis la ristourne passe à **25%** pour l'accroissement des licences

Club labellisé

Ristournes nationales (voir le dossier de labellisation) - **5% de la part fédérale**

20% de ristourne sur la part régionale des licences jusqu'au nombre de licences de la saison passée, puis la ristourne passe à **25%** pour l'accroissement des licences

Droits d'engagement sur les compétitions organisées par le CRAN

	Epreuves individuelles	Epreuves de relais	Epreuves par équipes	Tarifs forfaitaires	
Nat Course	3.50 €		25.00 €	10.00 €	Meeting de Rentrée
				5.00 €	Meeting du Sprint

Nat Maîtres	3.50 €	3.50 €	25.00 €
--------------------	--------	--------	---------

Water Polo				150.00 €	Championnat régional
-------------------	--	--	--	----------	----------------------

Nat Synchro	Figures imposées	Ballet Libre	Bal. Technique	Ballet Libre	Bal. Technique
		Solo/Duo/Eq	Solo/Duo/Eq	Combiné	Highlight
<i>Circuit FINA</i>	3.50 €	11.00 €	3.50 €	36.00 €	36.00 €
<i>Circuit Challenge</i>		6.00 €			
<i>Coupe d'Auvergne</i>		6.00 €		6.00 €	

	Epreuves Individuelles
<i>Pass'compétition</i>	3.50 €
<i>Synchronat</i>	3.50 €

Les Engagements hors délais

Les engagements qui arriveront hors délai (après la fermeture de la période d'engagements sur Extranat) seront majorés de 100%

AUTRES MESURES FINANCIERES

Pour les clubs labellisés

Engagements

10% de ristournes (établi en fin de saison) sur les engagements aux compétitions régionales

Stages

Bonus de 10€ par journée stagiaire lors de stages organisés par le CRAN et complément de la politique tarifaire applicable à tous les clubs (dont le CNDS)

Championnats nationaux

aide aux sur la participation aux Championnats :
(à adapter au programme sportif 2016-2017)

France 25 m
France Elite
15 ans et moins
16 ans et plus

25€ par nageur et par journée de compétition (entre la 1ere et la dernière journée où il est engagé)

Autres mesures financières

Les Forfaits

Pas d'amende pour forfait, mais les droits d'engagements restent acquis.

Absence d'Officiel

Natation Course (sera adapté en fonction des réflexions à venir)

Sous réserve d'un seuil minimal de 5 engagements : 25€ d'amende par officiel manquant et par 1/2 réunion (1 officiel par tranche de 15 engagements plafonné à 4 Officiels par club concernant l'obligation de mise à dispositi

Non participation à l'AG

Pénalité de 100 euros

Participation aux organisations régionales et interrégionales

Compétition régionale : 50 € par demi-journée (les dépenses spécifiques seront soumises à accord préalable)

Compétition interregionale : selon convention signée entre le club organisateur et le CRAN (fonction du degré de prise en charge par le club)

Remboursement de frais

Dans la mesure du possible il est demandé aux membres du comité directeur, membres des commissions et dirigeants missionnés par le CRAN de mettre en œuvre les dispositions fiscales qui permettent de valoriser les frais de déplacement sous forme de dons à une association agréée déductibles des impôts.

Le remboursement des frais de déplacement doit donc être exceptionnel et faire l'objet d'un accord préalable.

Le barème des indemnités kilométrique est fixé à : 0,35€/ km

BUDGET 2016 prévisionnel (AG du 27 février 2016)

CHARGES		Réalisé 2015	Prévisionnel 2016	PRODUITS		Réalisé 2015	Prévisionnel 2016
N° de com	60 - ACHATS	4 239,83 €	4 700,00 €	N° de com	70 - VENTES OU ADHESIONS	418 782,50 €	378 000,00 €
606140	Fournitures de carburant	133,08 €	200,00 €	706100	Formations "ERFAN & CRAN"	19 255,00 €	15 000,00 €
606310	Equipements des Sélections	1 332,00 €	1 500,00 €	706200	Participations stages CRAN	27 477,60 €	12 000,00 €
606400	Fournitures (administratives et autres)	1 799,23 €	2 000,00 €	706300	Engagements	31 352,00 €	35 000,00 €
606410	Photocopies	975,52 €	1 000,00 €				
				706600	Participations CREA 2014-2015	5 400,00 €	
	61 - SERVICES EXTERIEURS	31 775,43 €	11 600,00 €				
611000	Sous-traitance	3 149,25 €	3 200,00 €	706700	Championnats interrégionaux	40 926,00 €	20 000,00 €
611110	Centre régional d'entrainement	20 665,80 €	1 500,00 €	708210	Licences	261 402,00 €	270 000,00 €
613201	Location bureau Siège	1 701,85 €	1 700,00 €	708400	Prest CREPS + Mise à disposition	28 400,00 €	22 000,00 €
613500	Location photocopieurs	3 009,60 €	3 050,00 €	708800	Remboursement frais engagés	506,90 €	
613510	Location voitures	617,23 €	750,00 €	700810	Remboursement agefos	216,00 €	
615510	Entretien matériel	841,18 €	850,00 €	708320	Cession de Materiel aux Clubs	84,00 €	
615600	Maintenance informatique	1 396,05 €	1 600,00 €				
616000	Assurance RC	84,47 €	100,00 €	628111	Ristourne licences par FFN	3 763,00 €	4 000,00 €
618300	Documentations Techniques	310,00 €	350,00 €				
	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	295 784,06 €	302 900,00 €	74	SUBVENTIONS	59 351,00 €	45 200,00 €
622600	Expert Comptable	3 437,29 €	3 500,00 €				
622600	Conseil Juridique	1 128,00 €	1 500,00 €				
622310	Récompenses	6 201,62 €	6 500,00 €	741000	Sub. Conseil Régional (convention)	22 951,00 €	24 000,00 €
625100	Remboursements kms	6 898,80 €	7 000,00 €	740000	Sub. DRJCS/CNDS	24 000,00 €	20 000,00 €
625110	Commissions Repas & Hébergement	2 707,59 €	3 500,00 €	740000	Reversement engagement Open-		
625130	Frais AG FFN + Réunions Présidents	873,93 €	2 500,00 €	742000	Sub. Conseils Départementaux	900,00 €	0,00 €
625500	Organisation de Stages Régionaux	56 563,68 €	50 000,00 €	742000	Sub. Conseil Régional (N2 Hiver)		0,00 €
625505	Stage CREA Déplacements	2 203,13 €		742000	Sub. Conseil Régional (N2 Eté)	800,00 €	0,00 €
625510	Dépl. Coupe de France FFN NC	7 760,90 €	8 000,00 €	743000	Sub. Inter-Région	2 700,00 €	1 200,00 €
625510	Dépl. Coupe de France FFN WP	0,00 €	5 000,00 €	743100	Sub. "Aide à l'emploi"	4 000,00 €	0,00 €
625600	Missions & déplacements	417,70 €	1 000,00 €	744000	Sub. INFAN "Educ Aqua Santé"	4 000,00 €	0,00 €
625700	Frais comité directeur	2 512,41 €	3 000,00 €				
625710	Officiels Repas & Hébergement	7 459,90 €	8 000,00 €				
626100	Frais postaux	319,67 €	450,00 €				
626200	Affranchissement, Tél , Internet	3 315,63 €	3 500,00 €				
627500	Frais bancaires	50,49 €	50,00 €				
628100	Cotisations / abonnements	311,00 €	400,00 €				
628110	Licences FFN/ Transferts	155 760,70 €	160 000,00 €				
621400	Ristournes Comités Départementaux	15 173,00 €	17 000,00 €				
621000	Reversement engagement IR FFN CE 10%	4 334,60 €	2 000,00 €				
621410	Conventions Organisateurs régionaux	8 354,02 €	5 000,00 €				
621405	Reversement Clubs (100% & Label)	10 000,00 €	15 000,00 €				
628115	Reversement FFN engagement Open-						
	63 - Impôts et Taxes	479,10 €	500,00 €		75 - AUTRES PRODUITS	14,82 €	- €
633300	Formation continue	479,10 €	500,00 €				
	64 - FRAIS DE PERSONNEL	103 893,50 €	89 950,00 €	758000	Produits divers de gestion	14,82 €	0
641100	Rémunérations	76 037,41 €	63 000,00 €				
641110	Salaires Formateurs	1 596,05 €	1 000,00 €				
641200	Congés Payés	-1 488,75 €	1 400,00 €				
645100	Charges patronales	27 464,68 €	23 000,00 €				
645500	Charges sociales sur Congés Payés	-595,49 €	550,00 €				
647500	Services médicaux	273,60 €	400,00 €				
648100	Formations techniques	240,00 €	300,00 €				
648400	Formations Salariés	366,00 €	300,00 €				
	65 AUTRES CHARGES	511,10 €	550,00 €		76 - PRODUITS FINANCIERS	646,10 €	650,00 €
651600	Sacem	511,10 €	550,00 €	768000	Intérêts	646,10 €	650,00 €
	66 CHARGES FINANCIERES						
661600	Interets						
	67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP	5 846,07 €	650,00 €		77-78 PRODUITS & TRANSFERTS	15 000,00 €	
671000	Charges Exceptionnelles	4,81 €		772000	Produits exercice antérieur		
681120	Dotations amortis.	841,26 €	650,00 €	781500	Reprise de Provisions	15 000,00 €	
681500	Dotations Provis. Risques & Ch, Explo	5 000,00 €					
681740	Dotations Provis. pour Risques						
687500	Dotations Provis. pour Créances						
	TOTAL DE L'EXERCICE	442 529,09 €	410 850,00 €		TOTAL DE L'EXERCICE	493 794,42 €	423 850,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	51 265,33 €	13 000,00 €		RESULTAT DE L'EXERCICE		
862000	Don (prestation)	3 102,00 €		862000	Don (prestation)	3 102,00 €	
	TOTAL GENERAL	493 794,42 €	423 850,00 €		TOTAL GENERAL	493 794,42 €	423 850,00 €



Plan de développement 2013 – 2016 Bilan présenté lors de l'AG 2016

“Unis pour une Natation forte en Auvergne”



Plan de développement 2013 – 2016

Bilan présenté lors de l’AG 2016

“Unis pour une Natation forte en Auvergne”

Pour mémoire ce que nous avons partagé lors de l’AG du 20 octobre 2012 :

(...) Au terme de ce bilan rapide où je le regrette je n’ai pas évoqué le volet sportif, je voudrai présenter ce à quoi, il me semble, le nouveau comité directeur élu aujourd’hui devra s’atteler.

Avant tout, il devra recréer un climat de confiance. Cela passera par un fonctionnement collectif et transparent, par une volonté de communication et de partage des informations, sans oublier de l’écoute...

Il devra reconstruire le Comité Régional, dans un fonctionnement rigoureux respectueux de la réglementation. Avec ce qui a été mise en œuvre depuis juillet je mesure déjà l’importance de la rupture que cela représente. Cela bouscule les habitudes, cela engendre des sentiments de perte d’autonomie, mais c’est indispensable, si nous voulons continuer à bénéficier du soutien de nos partenaires et en premier lieu de conseil régional et de la DRJSCS.

Le CRAN devra reprendre sa place dans « la famille fédérale », et s’inscrire dans son projet fédéral. Les orientations / thèmes retenus par la fédération sont valables pour l’Auvergne :

- *La coopération interne*
- *Cohésion et solidarité*
- *Réussite sportive*
- *Développement territorial*

Le CRAN devra s’en inspirer.

Retrouver sa place dans la famille fédérale, ce sera aussi la participation d’une délégation auvergnate à la coupe de France des régions.

Ce sera aussi être capable d’ici la fin de l’olympiade d’organiser en Auvergne des compétitions de niveau national.

Nous avons des atouts pour cela :

- *Des équipements en nombre et qualités que beaucoup de régions nous envient.*
- *Des salariés du CRAN et de nos Clubs compétents*
- *Vous les dirigeants de nos clubs, votre expérience, votre implication dont pour certains au niveau national voire international,*
- *Notre ERFAN, et notre partenaire principal dans ce domaine qui est le CREPS.*

Le nouveau comité directeur élu devra à la fois tenir compte de la situation et mettre en œuvre un plan de redressement, tout en se tournant vers l’avenir et construire un plan de développement. L’exercice ne sera pas facile, il faudra prioriser les actions, prendre les bonnes décisions pour conserver un peu de manoeuvrabilité et de capacité à repartir de l’avant.

Il faudra replacer le sportif au cœur des préoccupations et ceci pour toutes les disciplines de la fédération. Dans ce domaine il faudra s’interroger sur le centre régional d’entraînement, son fonctionnement, son coût, ses résultats, les attentes des clubs et ce que nous voulons et pouvons en faire.

Il s'agira aussi de mettre en œuvre de véritables actions de formation à destination de nos clubs et des leurs éducateurs, dans le respect de la politique fédérale. On ne peut pas se contenter d'intervenir comme expert dans les formations organisées par d'autres. Il y a des attentes fortes dans les clubs, à commencer par les formations d'assistants clubs ou les brevets fédéraux.

Le CRAN devra accompagner le déploiement d'action dans le secteur « Nagez Forme Santé ». Depuis de nombreuses années la fédération s'est engagée sur ce thème. Le gouvernement veut mettre en place une politique « Sport – Santé – Bien-être », les clubs ont un rôle important à jouer, et c'est même certainement un axe de développement. Le comité régional doit pouvoir vous accompagner.

Vous voyez il y a des choses à faire, la prochaine équipe élue aujourd'hui devra être ambitieuse pour notre fédération, notre comité et nos clubs en auvergne. Mais devra aussi être pragmatique, car ce qui sera engagé devra être maîtrisé et cohérent avec les moyens dont nous disposerons. Pas exemple nous savons déjà que le financement du CNDS devrait être réduit de 6 à 7% par dès 2013. Il nous faudra aussi rembourser l'avance consentie par la fédération.

Pour cela nous devons nous rassembler tous, expérimentés ou nouveaux dirigeants, avec nos compétences, nos idées nouvelles, ou tout simplement et c'est certainement le plus important avec notre volonté de travailler ensemble. (...)

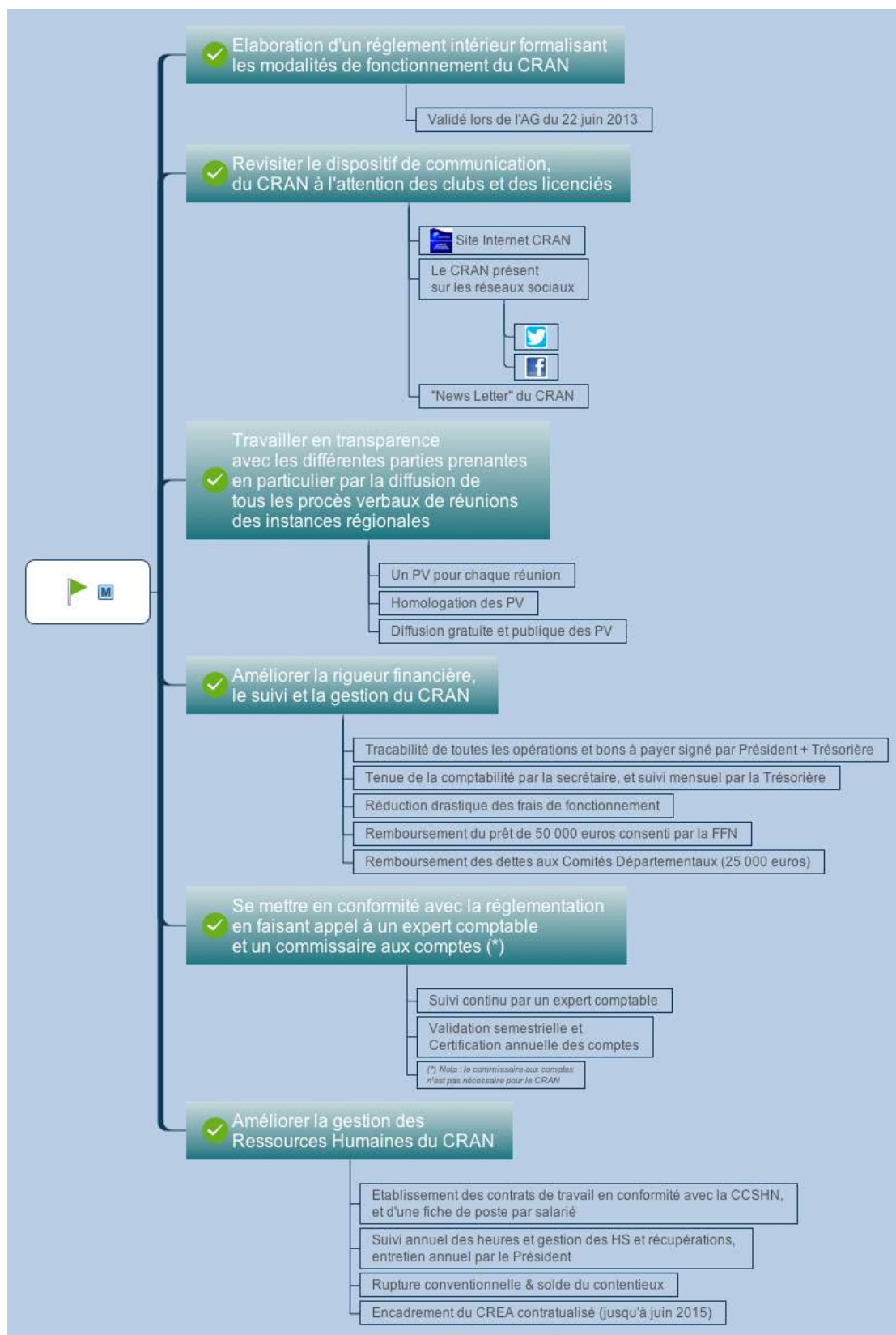
C'est sur cette base que le Comité Directeur va mener son action durant l'olympiade 2013 – 2016.

Ci-après les 6 axes du plan de développement approuvé lors de l'AG 2013.



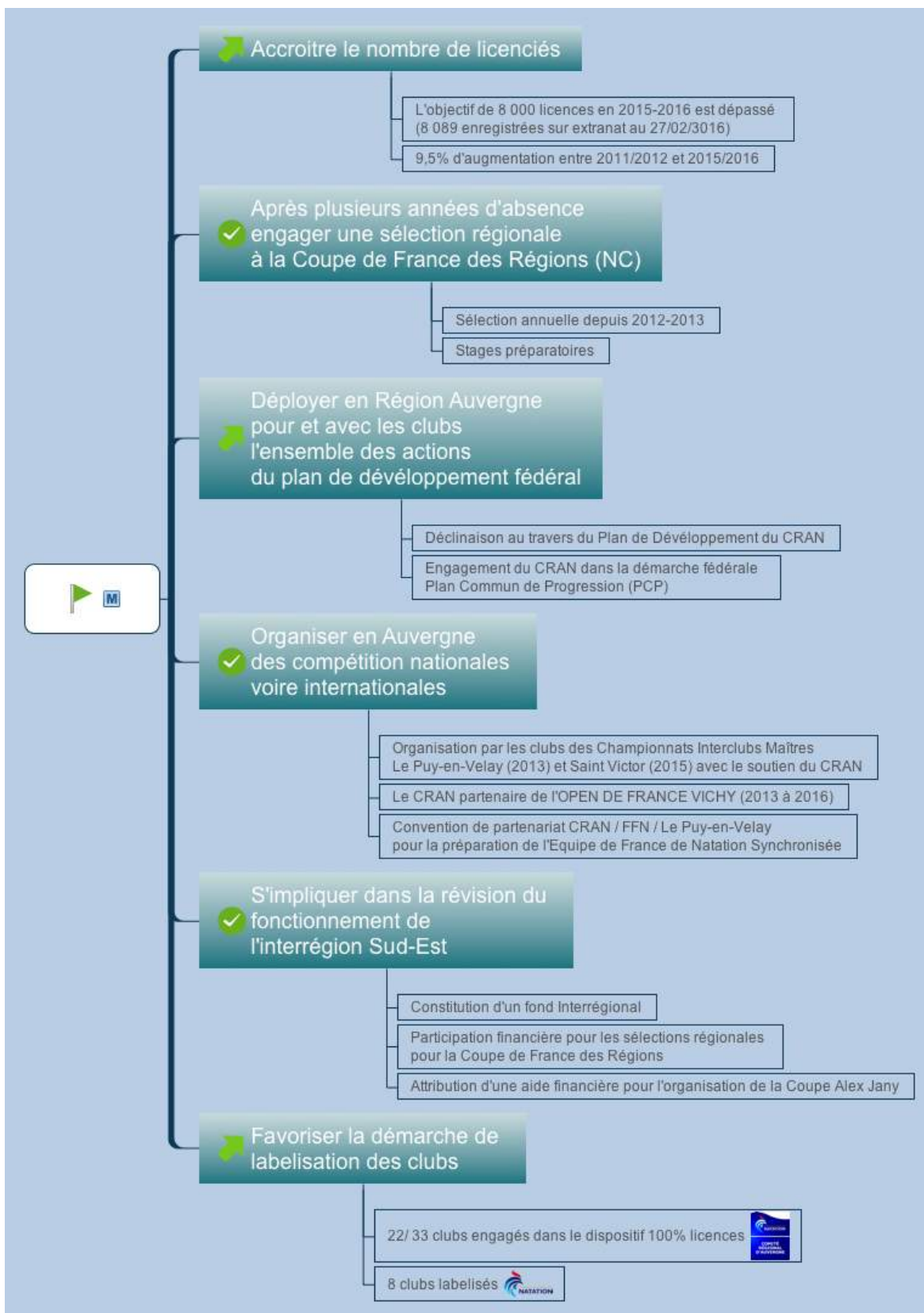
Les visuels suivants présentent un bilan rapide de la mise en œuvre à 1 an de la fin de l'olympiade.

Rétablir un climat de confiance et redresser la situation financière

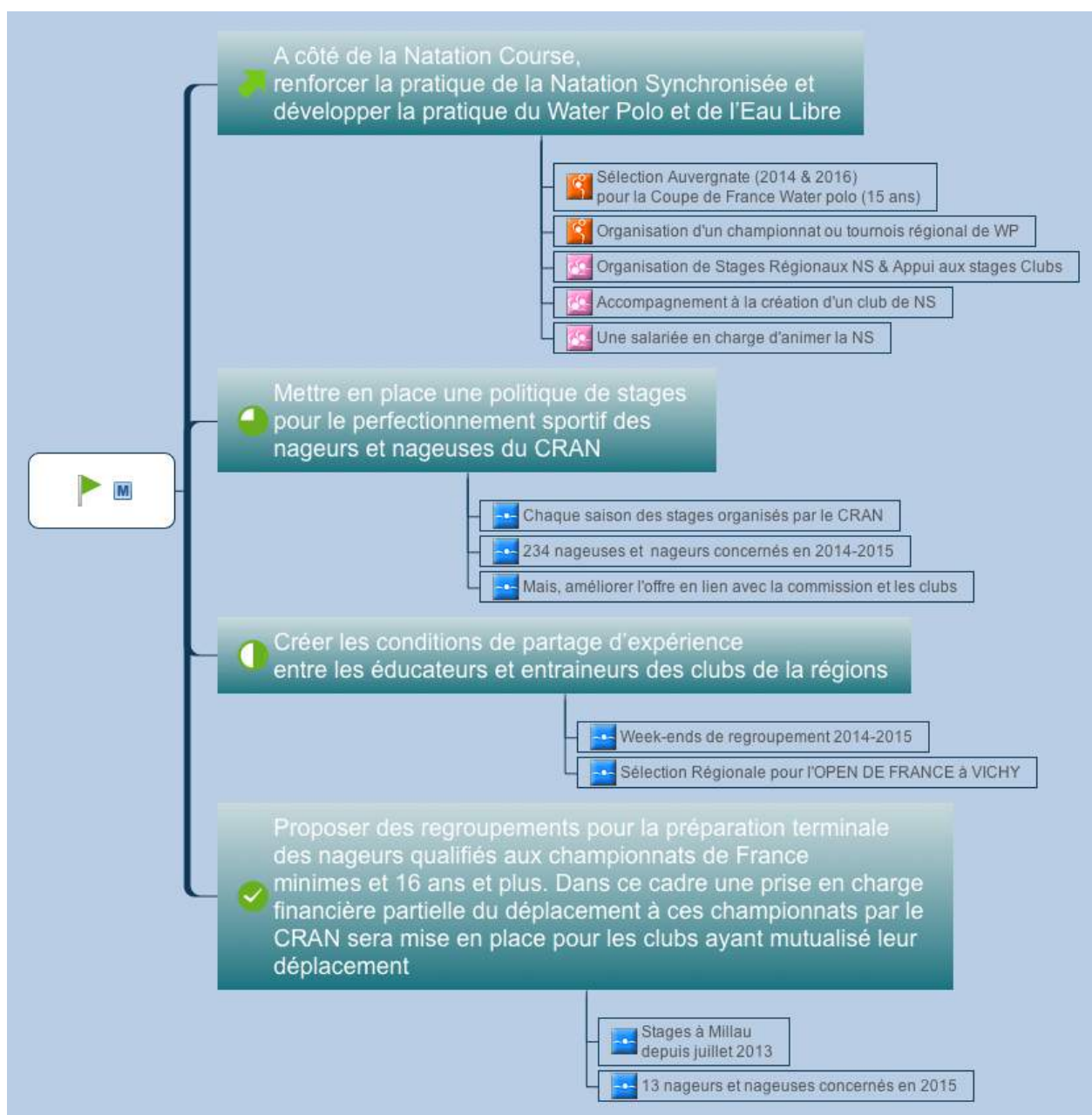


Réintégrer la " Famille Fédérale "

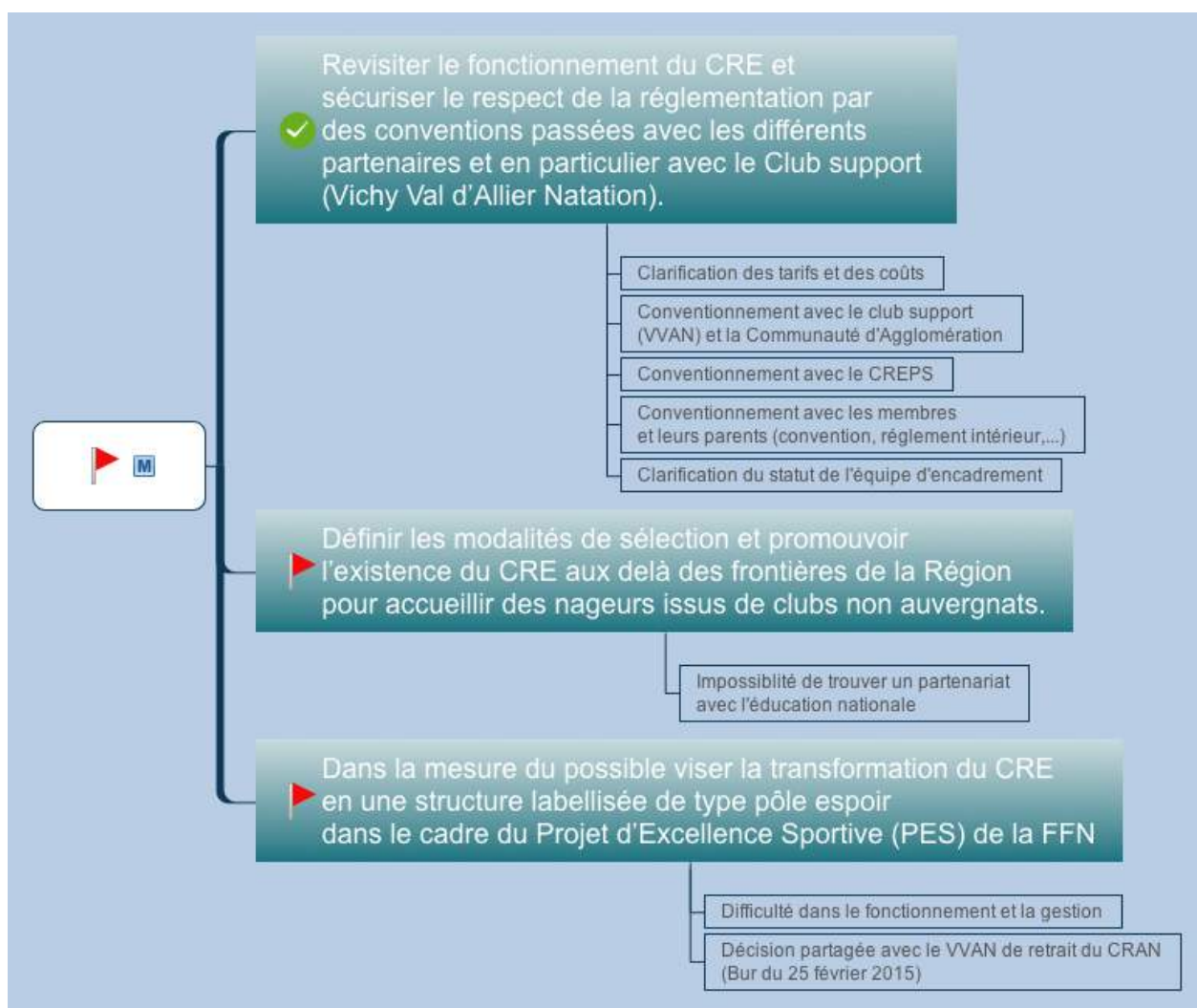
A remplacer par le visuel corrigé en fin de document



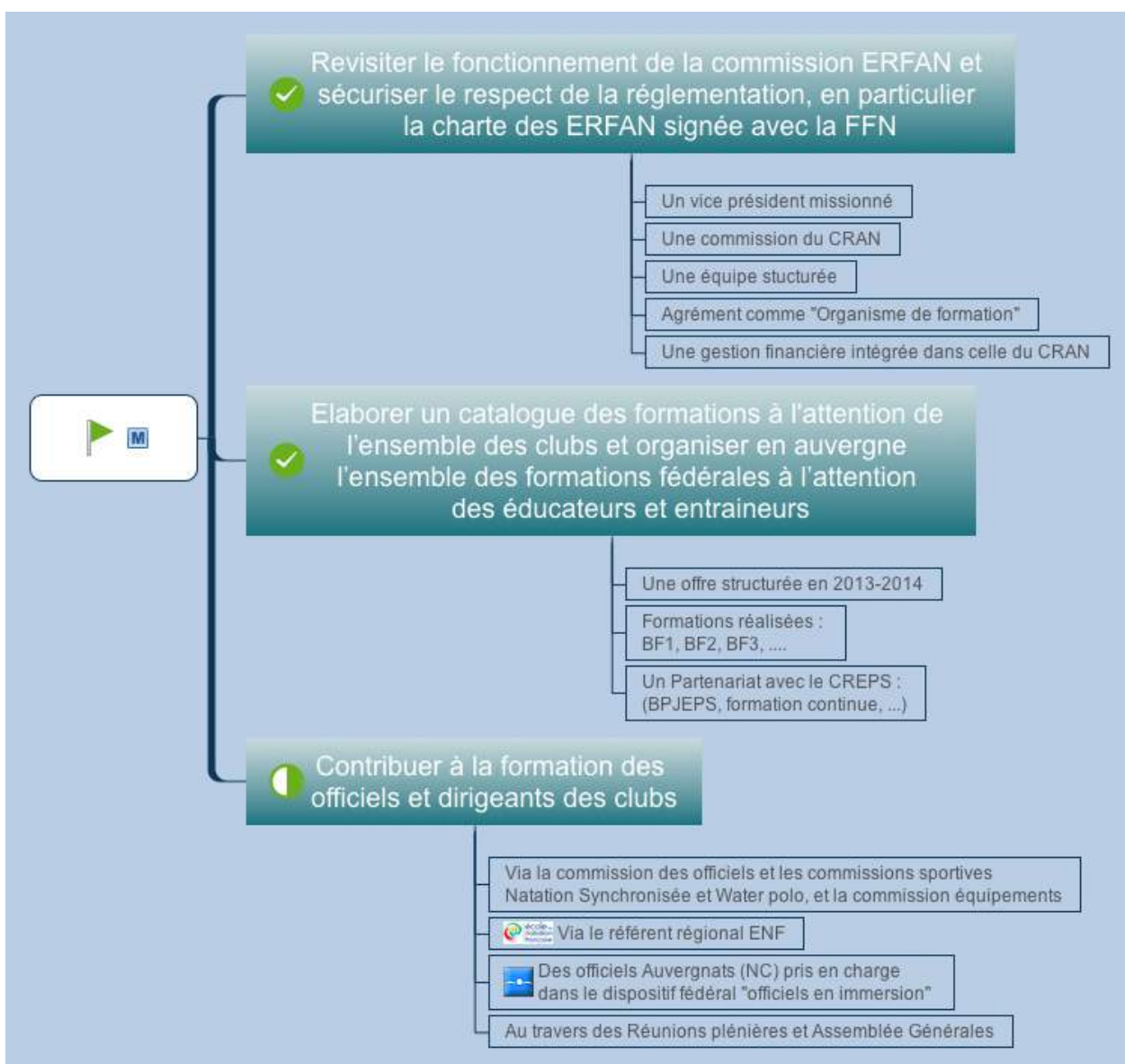
Développer une dynamique sportive sur l'ensemble du territoire Auvergnat



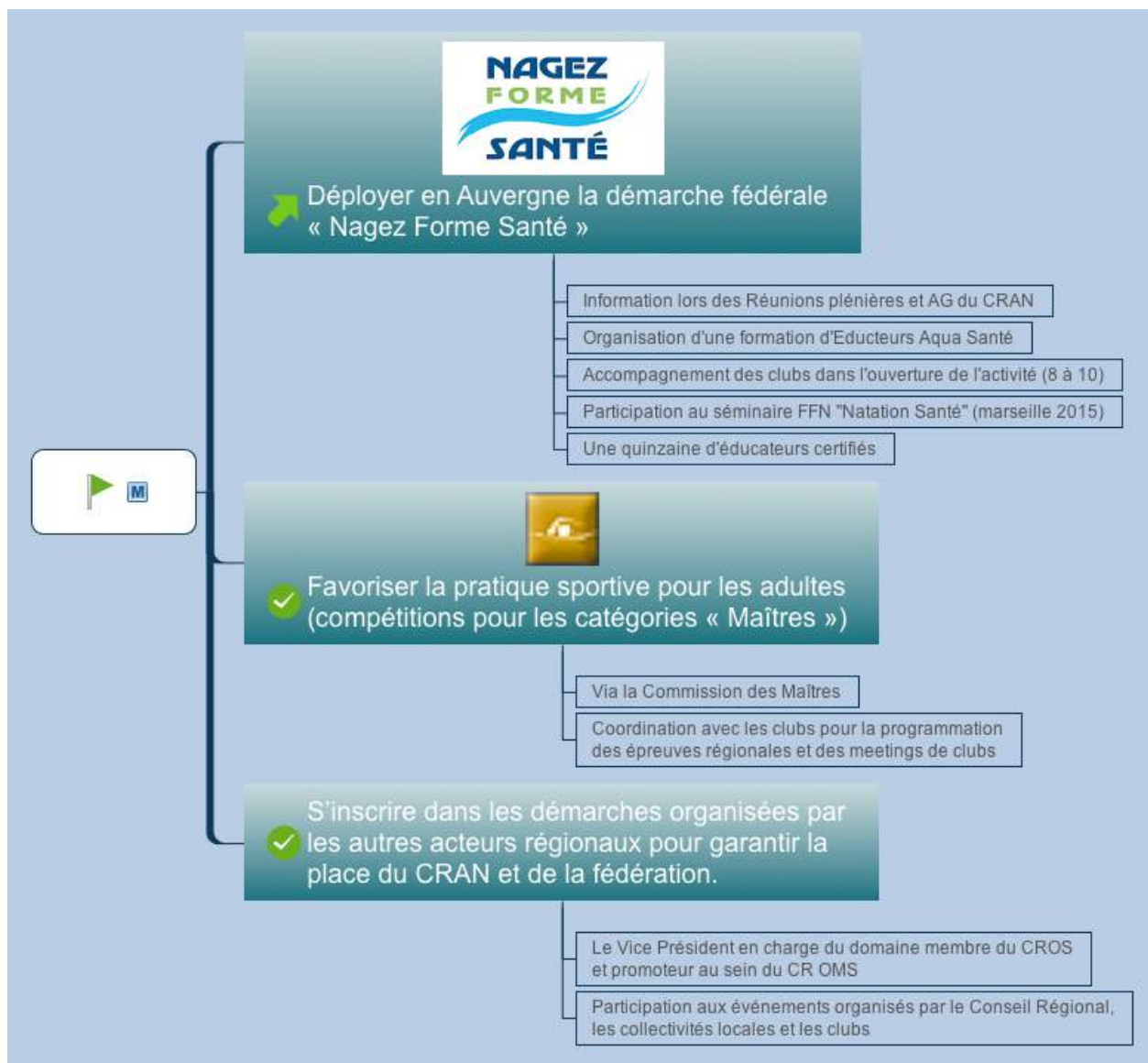
Pérenniser le Centre Régional d'Entraînement



Faire de l'ERFAN un véritable outil au service de la formation



Etre un acteur reconnu des démarches “ sports – santé ”



Accroître le nombre de licenciés

L'objectif de 8 000 licences en 2015-2016 est dépassé (8 069 enregistrées sur extranat au 27/02/2016)

9,5% d'augmentation entre 2011/2012 et 2015/2016

Après plusieurs années d'absence engager une sélection régionale à la Coupe de France des Régions (NC)

Sélection annuelle depuis 2012-2013

Stages préparatoires

Déployer en Région Auvergne pour et avec les clubs l'ensemble des actions du plan de développement fédéral

Déclinaison au travers du Plan de Développement du CRAN

Engagement du CRAN dans la démarche fédérale Pacte Commun de Progression (PCP)

Organiser en Auvergne des compétition nationales voire internationales

Organisation de la finale Nationale du Trophée Lucien Zins par le Montluçon Natation avec le soutien du CRAN

Organisation par les clubs des Championnats Interclubs Maîtres Le Puy-en-Velay (2013) et Saint Victor (2015) avec le soutien du CRAN

Le CRAN partenaire de l'OPEN DE FRANCE VICHY (2013 à 2016)

Convention de partenariat CRAN / FFN / Le Puy-en-Velay pour la préparation de l'Equipe de France de Natation Synchronisée

S'impliquer dans la révision du fonctionnement de l'interrégion Sud-Est

Constitution d'un fond Interrégional

Participation financière pour les sélections régionales pour la Coupe de France des Régions

Attribution d'une aide financière pour l'organisation de la Coupe Alex Jany

Favoriser la démarche de labélisation des clubs

22/ 33 clubs engagés dans le dispositif 100% licences



8 clubs labélisés

